



## Organisation des tournées de collecte des déchets ménagers résiduels semaine 52 (vendredi 25 décembre férié – Noël)

- \*Champagnier : collecte le lundi 28 décembre
- \*Jarrie<sup>1</sup> : secteur 1 : collecte le mardi 22 décembre  
secteur 2 : collecte le jeudi 24 décembre  
collectifs : collecte les lundi 21 et jeudi 24 décembre
- \*Notre-Dame de Commiers : collecte le jeudi 24 décembre
- \*Saint-Georges de Commiers : collecte le mardi 22 décembre
- \*Vizille :  
-centre ville : collecte les lundi, mardi, mercredi et jeudi  
-immeubles<sup>2</sup> : collecte les lundi 21, mercredi 23 et jeudi 24 décembre  
-L. Avril<sup>3</sup> : collecte le mardi 22 décembre  
-la Gaffe<sup>4</sup> : collecte le mardi 22 décembre  
-le Marais<sup>5</sup> : collecte le mardi 22 décembre  
-le Plan d'Agneau<sup>6</sup> : collecte le mardi 22 décembre  
-le Plan<sup>7</sup> : collecte le mardi 22 décembre

**Pour information**, les tournées de collecte des déchets ménagers dans les autres communes restent inchangées, toutefois, il se peut, du fait de ces collectes de substitution, que les horaires de collecte sur les autres secteurs soient décalés.

---

<sup>1</sup> Le secteur 1 à Jarrie correspond au secteur collecté habituellement le mardi (Haute-Jarrie et Chaberts) et le secteur 2 à celui collecté habituellement le vendredi (Basse-Jarrie et Charbonneaux). Les collectifs sont : avenue de la Gare et rue colonel Manhès, la Croix de la Vue (allée du Lavoir), Domaine de l'Enclos, les Envers, le Hameau, les Oriards, les Plâtrières, les Simianes, le Vercors.

<sup>2</sup> Les immeubles de Vizille : 18 février, Alliance, Archers, Bourg, Brié, Cachin, Chantefeuille, Echansons, Echevins, Garden, Glycines, Grand Angle, Grand Trou, Grimau, Lavandières, Lesdiguières, Liberté, Martinets, Praliat, Président, Roseaux, Roses, Santolines, Trianon.

<sup>3</sup> Le secteur Louis Avril comprend : rue Louis Avril, rue César Farrafiat (entre la rue E. Triolet et rue Marmonnier), rue des Forges, rue Marmonnier, rue Eugène Pottier et rue Pierre Sémard.

<sup>4</sup> Le secteur de La Gaffe comprend avenue Aristide Briand (entre le cinéma et l'avenue Pasteur), impasse Jean-Baptiste Clément, chemin Drevet, avenue Paul Eluard, rue Jules Ferry, rue Anatole France, rue de la Gaffe, avenue Victor Hugo, rue de la Liberté, chemin Jean-Baptiste Marcet, chemin Musset, avenue Pasteur, rue François Peyron, impasse des Rotoirs.

<sup>5</sup> Le secteur du Marais comprend lotissement La Roselière, rue du Marais et avenue des Roseaux.

<sup>6</sup> Le secteur du Plan d'Agneau comprend chemin du cimetière, impasse Demoiselle, rue Marcel Desprez, rue des Ecureuils, rue Grand'Vigne (pavillons), le Grimpillon, chemin de Montchaboud, rue G. Péri (au-delà du feu tricolore, vers Brié et Angonnes), rue du Plan d'Agneau, impasse Plein Soleil, rue Plein sud, chemin du Prieuré (entre G. Péri et chemin du cimetière).

<sup>7</sup> Le secteur du Plan comprend chemin des Allas, chemin Cavard, chemin des Guétaux, chemin de Milaudière, chemin Pré Meytra et route d'Uriage.

## Organisation des tournées de collecte des déchets ménagers résiduels semaine 1 (vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2010 – jour de l’an)

- \*Champagnier : collecte le lundi 4 janvier 2010
- \*Jarrie<sup>1</sup>  
secteur 1 : collecte le mardi 29 décembre  
secteur 2 : collecte le jeudi 31 décembre  
collectifs : collecte les lundi 28 et jeudi 31 décembre
- \*Notre-Dame de Commiers : collecte le jeudi 31 décembre
- \*Saint-Georges de Commiers : collecte le mardi 29 décembre
- \*Vizille :  
-centre ville : collecte les lundi, mardi, mercredi et jeudi  
-immeubles<sup>2</sup> : collecte les lundi 28, mercredi 30 et jeudi 31 décembre  
-L. Avril<sup>3</sup> : collecte le mardi 29 décembre  
-la Gaffe<sup>4</sup> : collecte le mardi 29 décembre  
-le Marais<sup>5</sup> : collecte le mardi 29 décembre  
-le Plan d'Agneau<sup>6</sup> : collecte le mardi 29 décembre  
-le Plan<sup>7</sup> : collecte le mardi 29 décembre

**Pour information**, les tournées de collecte des déchets ménagers dans les autres communes restent inchangées, toutefois, il se peut, du fait de ces collectes de substitution, que les horaires de collecte sur les autres secteurs soient décalés.

---

<sup>1</sup> Le secteur 1 à Jarrie correspond au secteur collecté habituellement le mardi (Haute-Jarrie et Chaberts) et le secteur 2 à celui collecté habituellement le vendredi (Basse-Jarrie et Charbonneaux). Les collectifs sont : avenue de la Gare et rue colonel Manhès, la Croix de la Vue (allée du Lavoir), Domaine de l'Enclos, les Envers, le Hameau, les Oriards, les Plâtrières, les Simianes, le Vercors.

<sup>2</sup> Les immeubles de Vizille : 18 février, Alliance, Archers, Bourg, Brié, Cachin, Chantefeuille, Echansons, Echevins, Garden, Glycines, Grand Angle, Grand Trou, Grimau, Lavandières, Lesdiguières, Liberté, Martinets, Praliat, Président, Roseaux, Roses, Santolines, Trianon.

<sup>3</sup> Le secteur Louis Avril comprend : rue Louis Avril, rue César Farrafiat (entre la rue E. Triolet et rue Marmonnier), rue des Forges, rue Marmonnier, rue Eugène Pottier et rue Pierre Sémard.

<sup>4</sup> Le secteur de La Gaffe comprend avenue Aristide Briand (entre le cinéma et l'avenue Pasteur), impasse Jean-Baptiste Clément, chemin Drevet, avenue Paul Eluard, rue Jules Ferry, rue Anatole France, rue de la Gaffe, avenue Victor Hugo, rue de la Liberté, chemin Jean-Baptiste Marcet, chemin Musset, avenue Pasteur, rue François Peyron, impasse des Rotoirs.

<sup>5</sup> Le secteur du Marais comprend lotissement La Roselière, rue du Marais et avenue des Roseaux.

<sup>6</sup> Le secteur du Plan d'Agneau comprend chemin du cimetière, impasse Demoiselle, rue Marcel Desprez, rue des Ecureuils, rue Grand'Vigne (pavillons), le Grimpillon, chemin de Montchaboud, rue G. Péri (au-delà du feu tricolore, vers Brié et Angonnes), rue du Plan d'Agneau, impasse Plein Soleil, rue Plein sud, chemin du Prieuré (entre G. Péri et chemin du cimetière).

<sup>7</sup> Le secteur du Plan comprend chemin des Allas, chemin Cavard, chemin des Guétaux, chemin de Milaudière, chemin Pré Meytra et route d'Uriage.